

↳ Liasse 1034 Cahiers de contrôle et registres des noms des
étrangers et des marchandises qui entraient dans la ville
d'Auxonne.

Le 1^{er} cahier concerne le contrôle exercé à la porte du Comté
on y trouve per. "Ce jourd'huy quingzième juillet 1722, la garde
a été commencée par le caporal qui a été à la découverte chez Patin
pour s'enformer s'il n'y avait aucun étranger logé chez lui ni au-
cune marchandise non plombée déposée chez lui, ce qui a été reconnu
véritable"

Les voyageurs de passage sont munis de billets de santé; sou-
vent délivrés par le curé. Ils indiquent où ils se rendent.

Le 17 juillet 1722 passent Clément et son consort de St. Claude,
allant à Paris.

Le 18 juillet, de la Ramisse prêtre monte la garde à la porte de
Comté en qualité de capitaine pour satisfaire aux ordres de M. le
Comte de Cavannes "au sujet de la maladie contagieuse pour empêcher
d'entrer dans la ville d'Auxonne aucuns hommes ou femmes qui ne
soient munis d'un billet de santé". Le jour-là passent Pierre Brocard
du Billet Voiturier de fromage, Jean-François Goux, du bailliage de
St. Loup qui va à Lyon, Antoine Fonseca, Portugais, Jacques Volf
natif de Franefort, Godfried Schuder de Dantzick en Prusse

19 juillet: Francois Nag de Choron allant à Bayonne

23 juillet 1722. Passage de Madame la Marquise de Brun avec ses do-
mestiques et son équipage, allant à La Marche

25 juillet, vérification dans les "3 logis" des Granges pour s'assurer qu'il n'y a couché aucun étranger - Le jour du passage du seigneur Federich, natif de St. Gall, s'en allant à Paris

Le 3 août, passage à la porte du Comté de 14 chariots des montagnons avec 70 charges de planches -

4 août: Crisostome Mariconi venant d'Italie pour s'en retourner en Espagne - Passage de Suisses assez fréquents - per.

le 5 août Gaspard Carlos citoyen de Genève allant en Angleterre

8 août: l'archevêque de Vienne avec 5 personnes de ses gens dans 2 chaises de poste et à cheval, s'en allant à Vienne - Jean Cordier, mercier avec sa femme, portant sur son dos une balle de futaine -

10 août 1722. Pierre Demone' pèlerin de Porrentruy en Suisse a présenté un certificat du 15 juin 1722 - A la première page, date du 17 juillet, il y avait 2 personnes allant à St. Reine

13 août 1722. Jean Louis Saladin avec certificat de santé de la République de Genève. du 8 août 1722

14 août 1722. Claude Fagnat de Rouen s'en allant à Lons-le-Saunier vaquer à ses affaires - Voturiers de Dijon revenant de Strasbourg

19 août. Philibert Rosset de Cambrai allant à Lyon vaquer à ses affaires -

21 août 1722. Le sieur François Dagart Dalmatie (sic) pèlerin retournant de Rome qui a dit s'en aller à St. Jacques de Compostelle avec certificat de santé délivré à Rome le 20 juin 1722